CRÉATION
ÉCOLOGIE
STATUT
DROIT D'AUTEUR
IA
RECONNAISSANCE

LES ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LA PHOTOGRAPHIE

Communiqué de presse
1er mars 2024

JOURNÉES DE RESTITUTIONS PUBLIQUES

–

LES 18 ET 19 MARS 2024

Les acteurs et actrices de la photographie sont convié·es les 18 et 19 mars à deux journées de rencontres et tables rondes pour construire ensemble l'avenir du secteur. Une occasion de découvrir le compte-rendu de deux années de travail (enquête, ateliers thématiques…) mené main dans la main par les structures organisatrices des États généraux de la Photographie.

2 JOURS
6 TABLES RONDES
+ DE 70 INVITÉ·ES

Lieu : ADAGP
11 rue Duguay-Trouin 75006 Paris
Info pratiques / inscriptions

Un événement ouvert à toutes et à tous pour construire ensemble l'avenir du secteur.

–

Face aux nombreux enjeux du secteur de la photographie et dans le but d'améliorer son développement comme de stimuler son rayonnement, depuis 2021 plusieurs acteurs se sont engagés ensemble, à l'initiative de l'association des *Filles de la Photo*, pour l'organisation d'États généraux de la Photographie : l'ADAGP, les Agents Associés, le CLAP, les *Filles de la Photo*, France PhotoBook, le réseau Diagonal, la SAIF et l'Union des Photographes Professionnels (UPP).

Ce programme prospectif s'est donné pour objectif de formuler un état des lieux du secteur, de mettre en lumière les thématiques et enjeux importants pouvant être associés à ses différents acteurs, et de tenter collectivement de formuler des préconisations ou des perspectives. Il a pour but d'englober tous les maillons d'un environnement qui va du photographe à tous les utilisateurs ou diffuseurs d'images.

À la suite des résultats de l'enquête menée en 2021 auprès des acteurs et actrices de la photographie dont les résultats ont été présentés aux Rencontres d'Arles en 2022, le comité de pilotage des États généraux de la Photographie a organisé en 2023 et 2024 des ateliers de réflexions thématiques sur les enjeux majeurs identifiés. Ce sont les résultats de ces travaux qui seront partagés durant ces deux journées organisées à l'ADAGP.

En savoir +

CONTACT
Raphaële Bertho — 06 64 70 26 03
etatsgenerauxdelaphotographie@gmail.com

COUP D'ŒIL
SUR LE PROGRAMME

Lundi 18 mars

10h Ouverture des portes

10h15 – 11h INTRODUCTION AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

11h – 12h30 QUELLES MESURES POUR UN MEILLEUR RESPECT DU DROIT D'AUTEUR ?

Une table ronde modérée par Ericka Weidmann - journaliste et fondatrice de *9 Lives magazine* et coordinatrice du CLAP.

S'inscrire à la matinée

14h – 15h30 QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION PHOTOGRAPHIQUE DANS LES ÉTAPES DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION ?

Une table ronde modérée par Christine Coste - journaliste au *Journal des Arts*.

16h – 17h30 QUELLE ÉVOLUTION DES STATUTS FACE À LA PLURIACTIVITÉ ?

Une table ronde modérée par Jacques Hémon - journaliste et analyste du marché de la photographie.

S'inscrire à l'après-midi

Mardi 19 mars

8h45 Ouverture des portes

9h – 10h30 QUELLE VALORISATION POUR LE TRAVAIL DU PHOTOGRAPHE ?

Une table ronde modérée par Anaïs Viand - journaliste indépendante.

11h – 12h30 QUELLES MESURES PRENDRE POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES ?

Une table ronde modérée par Alexandre Hérault - fondateur du studio de création *Écran sonore*.

S'inscrire à la matinée

14h – 15h30 QUELLE PLACE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Une table ronde modérée par Gilles Courtinat - journaliste.

16h – 17h30 QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE ?

S'inscrire à l'après-midi

QUELLES MESURES POUR UN MEILLEUR RESPECT DU DROIT D'AUTEUR ?

Comment promouvoir une meilleure protection des droits d'auteur dans le domaine de la photographie auprès des auteurs et des utilisateurs d'images, tout en garantissant des rémunérations justes pour les auteurs et en relevant les défis posés par l'évolution numérique ?

Les ateliers sur le droit d'auteur dans la photographie ont abordé un éventail de défis et de questions clés liées à la rémunération des photographes. La méconnaissance et le non-respect du droit d'auteur des photographes par les commanditaires sont des problèmes majeurs. L'information et l'éducation aux droits d'auteur, des professionnel·les sont insuffisantes. La rémunération des photographes dans les secteurs de la presse et de l'édition, du *corporate* et du culturel, la demande de diversification de leurs compétences, les pressions et les exigences des commanditaires sont des sujets majeurs.

QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION PHOTOGRAPHIQUE DANS LES ÉTAPES DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION ?

Quels sont les moyens, les espaces de collaboration et les dynamiques d'accompagnement des photographes pour la recherche et l'expérimentation ?

Dans cet atelier, la position du photographe a été questionnée dans sa relation avec les différents acteurs de l'écosystème de la création contemporaine (prescription, légitimité, reconnaissance). De l'importance de la genèse des projets (recherche, documentation, développement), de la nécessité de rencontrer et de fédérer un certain nombre de partenaires divers et complémentaires, de définir et distinguer les moyens nécessaires à la création, apprécier la variété des écritures et mieux appréhender les modalités possibles de leur valorisation.

QUELLE ÉVOLUTION DES STATUTS FACE À LA PLURIACTIVITÉ ?

Artiste-auteur, artisan, photographe salarié..., comment s'y retrouver ?

L'atelier a mené une réflexion sur des statuts qui s'adaptent à la réalité de notre métier, permettant des ponts entre les différentes pratiques et une perméabilité juridique et fiscale. Être photographe c'est travailler sur plusieurs modèles de la photographie (presse, droit d'auteur, artisan, intervenant). Le passage entre les différents statuts est possible mais complexe, et source d'une précarisation du fait des difficultés administratives engendrées.

QUELLE VALORISATION POUR LE TRAVAIL DU PHOTOGRAPHE ?

Quels sont les moyens les plus efficaces pour améliorer la reconnaissance de la valeur de la photographie?

Quelles idées pour valoriser le travail des photographes, éduquer le public et renforcer la reconnaissance professionnelle ? Les discussions explorent des solutions telles que la création de chartes et labels, l'éducation à l'image, la sensibilisation au droit d'auteur. Elles évoquent la création d'une plateforme, d'un espace d'échanges et de ressources pour les photographes et les professionnel·les qui les accompagnent dans leur parcours. L'objectif est d'améliorer la visibilité, la compréhension et la valorisation du métier de photographe tout en considérant la diversité des pratiques photographiques.

QUELLES MESURES PRENDRE POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES ?

Comment mesurer l'impact écologique des pratiques professionnelles liées à la photographie, le réduire et inciter à l'éco-responsabilité ?

L'atelier s'est concentré sur les mesures de l'impact environnemental, les stratégies de réduction de cet impact et les moyens d'encourager l'éco-responsabilité dans les pratiques professionnelles liées à la photographie.
Bien que de nombreux efforts soient déployés pour intégrer des préoccupations environnementales dans les pratiques professionnelles liées à la photographie, il est indéniable que la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement représente un voyage complexe, s'étalant sur des années. Les actions du ministère de la Culture en faveur de l'écologie visent à mettre en place des politiques publiques, à sensibiliser et à encourager la collaboration entre les acteurs culturels. La réflexion actuelle cherche à briser les silos, cartographier les partenaires potentiels, et inciter à l'éco-responsabilité. Pour les photographes, comme pour l'ensemble de la communauté professionnelle, l'objectif est de mesurer et réduire leur impact écologique, tout en favorisant des pratiques plus durables dans leur domaine.

QUELLE PLACE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Comment l'arrivée massive et incontrôlée de l'intelligence artificielle (IA) générative dans le domaine de la photographie redéfinit-elle les pratiques professionnelles, les engagements éthiques des acteurs, et la perception de la transparence dans la création, la diffusion et la rémunération des images générées par l'IA ?

L'atelier mené s'est concentré sur l'impact de l'IA dans les industries culturelles et créatives, en mettant l'accent sur la photographie. Plutôt que d'explorer les implications sociétales de cette révolution technologique, notre approche se focalise sur les transformations à prévoir dans les métiers de la photographie, considérant la puissance et la rapidité d'apprentissage de l'IA. Il s'agit d'anticiper et de comprendre les transformations profondes induites par l'IA dans l'écosystème de la photographie, tout en favorisant une approche collaborative et éthique de son utilisation.

Atelier Écologie des États généraux de la Photographie
© Raphaële Bertho

Atelier Création des États généraux de la Photographie
© Raphaële Bertho

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Créée en 1953, l'ADAGP est une société française de perception et de répartition des droits d'auteur. Elle intervient dans le domaine des arts visuels.

Forte d'un réseau mondial de 53 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 200 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo, etc.
De plus, l'ADAGP encourage la scène artistique en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à animer et valoriser la création, et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

Site web de l'ADAGP

Agissant depuis 2004 pour la reconnaissance et la promotion de la profession, ce mouvement fédérateur, source de réflexion, d'échanges et de découvertes, mise sur l'union plutôt que sur la concurrence.

Nous visons à créer de nouvelles synergies à valoriser ensemble notre métier et à faire respecter nos intérêts et ceux de nos auteurs.

L'agent joue un rôle fondamental auprès des auteurs, il est nécessaire pour identifier une écriture, faire des choix, rendre visible, représenter, imposer, défendre et négocier. L'agent est l'interface indispensable pour garantir la qualité de la production et soutenir l'auteur dans la réalisation de la commande.

Site web des Agents Associés

Comité de liaison et d'action pour la photographie .

Le CLAP est une association loi 1901 fondée en février 2019 à la suite de deux tribunes publiées dans Libération et au mouvement #PayeTaPhoto lancé à l'occasion de la semaine d'ouverture des Rencontres d'Arles 2018.

Né de l'association de cinq agences et collectifs d'auteurs (Signatures, modds, Tendance Floue, MYOP et VU'), le CLAP a pour but de procéder à l'étude et à la défense des droits et des intérêts économiques et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres. Par la création de ce comité, ses fondateurs se réunissent régulièrement pour faire état des pratiques auxquelles ils sont confrontés chaque jour et en informer au mieux ses adhérents. La mission du CLAP est avant tout pédagogique, son rôle est de faire de la prévention auprès de ses adhérents afin de les avertir des mauvaises pratiques que subissent nos métiers.

Site web du CLAP

Fondée en 2017 par trois passionnées de photographie, l'association a su rapidement fédérer autour de ses valeurs et de ses projets.

L'association compte 250 adhérentes représentant 30 métiers dans les champs artistiques, de la commande et de la recherche. Toutes désireuses d'être « mieux informées pour mieux agir », elles souhaitent ensemble animer un laboratoire d'idées et jouer de leur influence pour valoriser et défendre la photographie.

L'association mène plusieurs projets autour de sujets d'actualité impactant les photographes et leur interaction avec les divers acteurs du secteur. Elle agit via des actions de valorisation, de mentorat, de mise en relation avec des experts de l'image mais aussi de lobbying.

Site web des *Filles de la Photo*

France PhotoBook fédère les principaux éditeurs français indépendants de livres de photographie.

France PhotoBook est une association ouverte à tout éditeur de livres de photographie dont le siège social est situé en France et produisant au moins trois titres par an. Elle vise à valoriser et à sauvegarder un écosystème aussi riche que fragile, en préservant une expertise singulière et en encourageant la prise en compte d'un secteur devenu incontournable dans le champ de la création photographique contemporaine.

Site web de France PhotoBook

Le réseau Diagonal, fondé en 2009, est le seul réseau en France réunissant des structures de production et de diffusion dédiées à la photographie.

Il participe à la structuration de la création photographique ; il accompagne la professionnalisation des artistes photographes et s'attache au développement d'une éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

Site web du réseau Diagonal

la **saif**

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

La SAIF est la Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe. Ses missions : défendre, percevoir et répartir les droits des auteur·rices des arts visuels

Créée en 1999 par des auteur·rices souhaitant défendre collectivement leurs droits, la SAIF est une société civile qui représente aujourd'hui plus de 8 500 auteur·rices de tous les arts visuels : architectes, designer·euses, dessinateur·rices, graphistes, illustrateur·rices, peintres, plasticien·nes, sculpteur·rices, photographes...
Les principes qui prévalent sont l'égalité, la solidarité et l'équité entre les auteurs et autrices membres. Depuis sa création la SAIF œuvre pour la protection et la défense du droit d'auteur et entretient un dialogue permanent avec les diffuseurs et les institutions nationales et internationales pour faire entendre la voix des auteurs et autrices. Avec son Action Culturelle, la SAIF joue également un rôle important dans la vitalité artistique et culturelle en France.

Site web de la SAIF

UNION DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS
UPP

L'UPP est la première organisation professionnelle de défense des droits des photographes. Elle a pour but de promouvoir la profession et de veiller aux intérêts des photographes. Elle étudie toutes les questions sociales, économiques, juridiques ou autres intéressant la profession de photographe.

Elle s'attache particulièrement au respect du droit d'auteur, tel que défini par le Code de la Propriété Intellectuelle. Travaillant en permanence pour défendre les auteurs et améliorer les conditions d'exercice de la profession, l'UPP représente les photographes auteurs, photojournalistes et artisans auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales et internationales.

En outre l'UPP s'attache à développer une mission d'action culturelle en présentant des expositions de photos dans son espace dédié à Paris, la Maison des Photographes. Elle représente les intérêts de près de 10 000 photographes, et compte plus de 1000 membres actifs.

Site web de l'UPP

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se réalisent par demi-journée.
Entrée gratuite sur inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles.

Lundi 18 mars 2024

> Matinée - 10h - 12h30 **S'INSCRIRE**

> Après-midi - 14h - 17h30 **S'INSCRIRE**

Mardi 19 mars 2024

> Matinée - 8h45 - 12h30 **S'INSCRIRE**

> Après-midi - 14h - 17h30 **S'INSCRIRE**

ACCÈS

ADAGP
11 rue Duguay-Trouin
75006 Paris

Métro :
Saint-Placide (ligne 4)

Les États généraux de la Photographie se réalisent grâce au soutien de :

@dagp Pour le droit des artistes
la saif Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe
Scam* *Société civile des auteurs multimedia

Remerciements

à tous les participant·es à l'enquête, aux ateliers,
à toutes les équipes des structures associées qui travaillent au quotidien pour que les États généraux de la Photographie puissent exister et se réaliser.

CONTACT
Raphaële Bertho — 06 64 70 26 03
etatsgenerauxdelaphotographie@gmail.com